

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MAOTOA BAT »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN / ABOBO-BAOULE,
NON LOIN DE L'INSTITUT DE FORMATION SAINTE MARIE,
ILOT 177, LOT 2076, Lot 2076, Ilot 177

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/02/2023, et enregistrés au CEPICI le 02/03/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAOTOA BAT »

Objet : - SECOND ŒUVRES, GENIE CIVIL, BATIMENT,
PEINTURE, CARRELAGE, ELECTRICITE, STAFF ET DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles,
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce,
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée,
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN / ABOBO-BAOULE,
NON LOIN DE L'INSTITUT DE FORMATION SAINTE MARIE,
ILOT 177, LOT 2076, Lot 2076, Ilot 177

Dirigeant(s) M OUATTARA DAODOU (GÉRANT), M TIMITE

ABOULAZIZ (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-03154 du 02/06/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°40103/GTCA/RC/2023 du 02/06/2023

